

Fiche Technique : fermeture usine obligations environnementales

Objectifs de la mission

Accompagnement de la cessation d'activité industrielle pour une fermeture conforme, traçable et acceptée par les autorités.

- Sécuriser la cessation d'activité et obtenir la clôture administrative sans contentieux.
- Garantir la conformité réglementaire (autorisations, prescriptions de fin d'activité, remise en état).
- Structurer des preuves vérifiables (bordereaux déchets, certificats, analyses, rapports).
- Prévenir pollutions, fuites, accidents et nuisances lors du démantèlement.
- Optimiser coûts et délais via planification rigoureuse, filières agréées et valorisation des matières.
- Installer un dialogue clair avec autorités et riverains; protéger réputation et responsabilités.

Note clé : une gouvernance par jalons, la traçabilité des décisions et des preuves accélèrent l'instruction et réduisent les risques.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, promoteurs et exploitants au Maroc et en Afrique francophone.
- Sites soumis à autorisation/déclaration (ICPE assimilées) en fermeture totale ou par étapes.
- Directions d'usine, responsables QHSE, maintenance, production et équipes de démantèlement.
- Secteurs : chimie, agroalimentaire, mines/carrières, BTP, électronique, hôtellerie, entrepôts/logistique.
- Contextes sensibles : zones urbaines denses, sites partiellement occupés, restitutions foncières.

Durée de la mission

Durée variable selon complexité du site, délais d'analyses et créneaux d'inspection des autorités. Pilotage par planning détaillé, jalons et points d'arrêt.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & gouvernance	Mettre en place gouvernance, calendrier jalonné et référentiel documentaire unique.	Planning détaillé et points d'arrêt
Phase 1 — Audit de conformité et analyse d'écart	État de conformité, priorisation des risques, actions rapides.	Actions immédiates + jalons
Phase 2 — PGES de cessation et chiffrage	Séquençage des opérations, contrôles, contrats, chiffrage consolidé.	Selon complexité du site
Phase 3 — Exécution, contrôle et clôture administrative	Exécutions contrôlées, preuves, dossier de clôture.	Selon planning et filières
Post-fermeture (si exigé)	Surveillance résiduelle proportionnée et documentée.	Selon prescriptions de l'autorité

Approche par jalons, livrables vérifiables et gouvernance claire, de l'audit initial à la clôture administrative.

Cadrage & gouvernance

- Comité de pilotage, rôles, calendrier de revues, registre des décisions.
- Référentiel documentaire unique, critères d'acceptation et points d'arrêt qualité.

Phase 1 — Audit de conformité et analyse d'écart

- Revue documentaire, inspection terrain, entretiens ciblés.
- Rapport d'écarts par criticité et plan d'action hiérarchisé.
- Actions rapides: mises en sécurité, consignations, vidanges.

Phase 2 — PGES de cessation et chiffrage

- Séquençage des opérations: inertage, dépose, gestion déchets/effluents, remise en état.
- Prévention des nuisances (bruit, poussières), dispositifs d'urgence, plan de communication.
- Chiffrage consolidé, exigences contractuelles et traçabilité attendue des prestataires.

Phase 3 — Exécution, contrôle et clôture administrative

- Contrôles à réception des lots; PV, bordereaux, certificats, analyses de vérification.
- Gestion des écarts et mesures correctives tracées.
- Assemblage du dossier de clôture: méthode, résultats, preuves et note de synthèse.

Post-fermeture (si exigé)

- Plan de surveillance proportionné (eaux souterraines, inspections visuelles, conditions d'usage).
- Retour d'expérience, capitalisation et amélioration continue.